



Les ouvrières agricoles dans le Saïss au Maroc, actrices de changements sociaux ?

Lisa Bossenbroek

Université Koblenz-Landau

Contact : lisabossenbroek@gmail.com

Résumé

Au Maroc, les ouvrières sont indispensables et contribuent au succès du développement agricole du pays. Elles sont toutefois peu visibles dans les politiques publiques et dans le débat portant sur les dynamiques agricoles. Elles sont réticentes à s'identifier par leur travail agricole et préfèrent rester anonymes et d'utiliser d'autres identifications. Cet article propose de mettre cette ambiguïté en lumière en analysant les expériences vécues des ouvrières. S'appuyant sur une étude ethnographique de plusieurs mois, effectuée dans la plaine du Saïss sur une durée de six années, l'article a pour objectif de démontrer 1) les différents processus qui ont altéré l'offre et la demande de la main d'œuvre agricole durant les dernières décennies ; et 2) dans quelle mesure l'activité agricole des ouvrières contribue à une renégociation de l'ordre social dominant et à l'émergence de nouveaux rapports sociaux et d'identités de genre. Notre analyse illustre que les femmes jonglent habilement entre les attentes de la société et leur quotidien tout en développant différents registres de légitimation afin de pouvoir sortir travailler tout en montrant une image de respectabilité. Ainsi, le travail contribue à la transformation de destins sociaux-économiques féminins dans le monde rural, même si les différents registres de légitimation mobilisés par les ouvrières reposent aussi sur les normes socio-culturelles existantes.

Mots clés : changements agraires, femmes rurales, genre, Maroc, *moqef*, ouvrières, travail agricole

Introduction

Il est 5 heures du matin lorsque nous marchons vers le *moqef*¹ de Ain Taoujtate. Il se situe à la périphérie de cette petite ville agricole, au niveau de la plaine du Saïss. Alors qu'une grande partie du monde rural est encore dans un profond sommeil, un autre se réveille. Celui des ouvriers et ouvrières. Le *moqef* est plein. De petits groupes d'hommes et des femmes attendent afin de trouver un emploi pour la journée (voir photo 1). Le plus frappant est l'habillement des femmes. Elles portent un voile ne laissant voir que les yeux et par-dessus une casquette, un tablier un peu plus grand que celui de cuisine, une grande veste, notamment en hiver, et de petites bottines en caoutchouc. En discutant, elles expliquent que leur façon de porter le voile leur a valu le nom de *ninjas*. Le voile les protège du soleil, de la poussière, ainsi que des pesticides. Mais nombreuses sont celles expliquant que si elles se voilent ainsi, c'est aussi une manière de rester « anonymes » et « de ne pas être reconnues ».

Les ouvrières sont réticentes à s'identifier par leur travail agricole et préfèrent utiliser d'autres identifications. Au contraire, les hommes s'identifient plus facilement avec le travail agricole. Ils décrochent souvent les meilleurs postes en termes de rémunération, de prestige social et professionnel, ainsi qu'en terme de contrat, alors que les femmes forment la majorité de la main d'œuvre agricole non-permanente et se retrouvent dans la strate la moins privilégiée de celle-ci (Bossenbroek et al., 2015 ; Pascon et Ennaji, 1986). De nombreuses ouvrières travaillent sans contrat

ni sécurité sociale, leurs activités professionnelles sont socialement peu considérées, et elles éprouvent des difficultés pour combiner leurs activités professionnelles avec leur féminité. Ceci est paradoxal, vu leur contribution importante dans le développement agricole des différentes régions du Maroc. En effet, différentes exploitations agricoles mais également l'agro-industrie et les unités de conditionnements font de plus en plus appel à une main d'œuvre féminine (Théroux-Séguin, 2016 ; Oxfam, 2014 ; Nieto, 2012). Les *moqefs* d'Ain Taoujtate et d'El Hajeb par exemple sont principalement occupés par des ouvrières (Bossenbroek, 2016).

Cet article propose de mettre cette ambiguïté en lumière en analysant les expériences vécues des ouvrières : d'un côté leur importance dans le développement agricole et de l'autre, leur invisibilité dans les politiques publiques et dans le débat portant sur les dynamiques agricoles. Il a pour objectif d'analyser comment l'activité agricole rémunérée des ouvrières contribue à une renégociation de l'ordre social dominant² et comment celle-ci participe à l'émergence de nouveaux rapports sociaux et à des identités de genre³.

¹ Un espace, situé souvent en marge des petits centres agricoles, où les ouvriers et ouvrières se regroupent afin de trouver un travail pour la journée.

² Cet ordre fait référence aux structures discursives, normatives et les dispositions institutionnelles qui organisent les relations et les pratiques sociales entre hommes et femmes ainsi que d'autres catégories de différences (basées sur l'âge, le statut matrimonial, le statut socio-économique) d'une manière

hiérarchique. L'ordre social influence la réalité sociale et matérielle de la vie des femmes et hommes et marque les expériences vécues des individus.

³ Les identités de genre sont définies dans cet article non comme des substances intangibles mais plutôt comme le résultat de pratiques répétées mettant en scène les normes de genre (Butler, 1990).



Photo 1 : Des ouvrières en attente d'un recruteur dans le *moqef* d'Ain Taoujtate.

Afin de pouvoir répondre à ces questions, nous proposons dans un premier temps d'étudier les différents processus qui ont contribué à la mutation du travail agricole et de son organisation au cours des dernières décennies. Dans un deuxième temps, nous illustrons comment les expériences vécues par les ouvrières sont marquées d'une part par une hiérarchisation selon le genre de la main d'œuvre agricole et d'autre part par les normes de masculinité et de féminité en vigueur dans le monde rural au Maroc. Ceci montre la difficulté qu'ont les différentes femmes ouvrières (veuves, mères célibataires, mariées, jeunes non mariées, etc.) de combiner leur travail

agricole rémunéré avec les notions de féminité existantes. Les femmes ouvrières développent ainsi différents registres de légitimation afin de pouvoir conjuguer leur travail tout en gardant une identité de femme rurale respectable.

Méthode

Cette recherche repose sur une étude ethnographique qui a été réalisée principalement dans la plaine du Saïss. Pendant une durée de six années (2013-2019), de multiples séjours et visites de terrain ont été effectués afin de pouvoir suivre les dynamiques agraires et leurs implications en termes de main d'œuvre.

Trois méthodes principales ont été mobilisées. Premièrement, l'analyse s'appuie sur 30 entretiens approfondis avec des ouvrières et 20 avec des ouvriers. Afin de contextualiser les récits collectés, une trentaine d'entretiens complémentaires ont été menés avec des agriculteurs et agricultrices, ainsi que d'autres personnes ressources (présidents de syndicat d'ouvriers agricoles, membres de la société civile, etc.). Deuxièmement, pour avoir une idée sur l'organisation sexuée du travail, des observations ont été effectuées dans différents lieux, notamment sur les exploitations agricoles et les trois grands *moqefs* de la région à savoir ceux d'El Hajeb, Bouderbala et d'Ain Taoujtate.

Les questions suivantes ont guidé notre regard : Qui fait quoi ? Comment se caractérisent les interactions sociales ? Quels sont les gestes des acteurs principaux ? etc. Troisièmement, quatre focus groupes (deux avec des ouvrières et deux avec des ouvriers) ont été organisés afin de vérifier les informations recueillies à travers nos entretiens.

Enfin, notre méthodologie se fonde sur l'approche de l'intersectionnalité. Cette approche permet d'analyser l'imbrication de multiples catégorisations (selon le genre, le statut socio-économique, l'âge, et le statut matrimonial) et comment celles-ci impactent les expériences des femmes et des hommes. En partant de ce postulat, les femmes ouvrières ne constituent pas une entité homogène ou unique. Elles forment un groupe diversifié qui résulte de la multiplicité des catégories sociales, de statuts et de situations. Cette approche permet ainsi de rendre compte de la multitude de rapports sociaux qui contribuent à la formation identitaire ainsi que la façon par laquelle un agent social peut mettre en avant ou chercher à minimiser une facette particulière de son identité dont il peut être amené à rendre compte (Bereni et al., 2016, p. 298).

Dynamiques agricoles dans le Saïss : une demande et une offre croissante de la main d'œuvre

Au cours des dernières décennies, la plaine du Saïss a été fortement marquée par des dynamiques agricoles qui ont contribué à une demande et une offre croissantes de main d'œuvre.⁴ Premièrement, l'accès à l'eau souterraine a fortement augmenté en changeant les systèmes de production. Des cultures en *bour* ont été remplacées par des cultures irriguées demandant plus de main d'œuvre. Le témoignage suivant d'un agriculteur l'illustre bien : « *Avant, quand je cultivais du blé, j'avais juste*

besoin de trois ouvriers pendant toute l'année. On n'avait pas besoin de plus. Aujourd'hui, je fais appel à huit ou neuf ouvriers que j'emploie presque toute l'année ».

Deuxièmement, différentes politiques foncières, notamment la libéralisation des terres des coopératives de la réforme agraire à travers la « main levée » en 2005⁵ et la concession des terres étatiques dans le cadre des partenariats public-privé depuis 2004, ont contribué aux changements de la vocation d'une grande partie des terres agricoles. Avant que ces terres ne soient cédées principalement à des particuliers, à des investisseurs voire à des sociétés privées, elles n'étaient pas ou que partiellement irriguées. Aujourd'hui, elles attirent de nouveaux types « d'agriculteurs » entrepreneurs qui se lancent dans des projets « modernes » et plantent des cultures intensives à forte valeur ajoutée telles que l'arboriculture fruitières et les raisins de table. Cela concerne également l'arrivée des investisseurs venant de professions libérales (Bossenbroek et al., 2017 ; Mahdi, 2005). Ceci contribue à une extension de la superficie des terres irriguées et accroît la demande de main d'œuvre, en particulier celle qualifiée.

Troisièmement, des tendances de prolétarianisation modifient également la demande et l'offre de la main d'œuvre. Depuis le processus de libéralisation des terres des coopératives de la réforme agraire, différentes familles paysannes qui étaient membres de ces coopératives vendent aujourd'hui leurs terres. Dans l'une des coopératives où nous avons effectué une grande partie du travail de terrain, en 2019, 16 des 36 adhérents initiaux ont vendu une partie ou la totalité de leur lot de terre.

⁴ De nombreuses ouvrières et de nombreux ouvriers travaillent sans contrats, et de sécurité sociale et travaillent dans le secteur informel. De ce fait, l'ampleur de la main d'œuvre « informelle » agricole est peu connue.

⁵ Les décrets avec les modifications du statut de ces terres ont été publiés dans les bulletins officiels n° 5282 du 13 janvier 2005 et n° 5446 du 10 août 2006.

La moitié d'entre eux, ayant dilapidé leur argent, sont devenus ouvriers et travaillent sur la terre qui leur appartenait auparavant. Le processus de libéralisation fait aussi que de moins en moins de terres sont disponibles pour la location et par conséquent le prix de la location augmente (Bossenbroek, 2016). De ce fait, plusieurs familles paysannes qui avaient l'habitude de louer des terres n'ont aujourd'hui plus cette possibilité et sont obligées de travailler comme ouvriers.

Ces trois processus de changements agraires ont accéléré, voire bouleversé, l'offre et la demande de main d'œuvre agricole et reconfigurent la problématique du travail. Dans d'autres travaux de recherche, nous avons décrit comment cette réorganisation se fait d'une manière hiérarchisée en étant basée sur les compétences et la rémunération, ainsi qu'en fonction du genre, en se basant sur la différenciation des compétences féminines et masculines (Bossenbroek, 2016 ; Bossenbroek et al., 2015).

Ainsi, la croissance des nouveaux projets agricoles vient avec de nouvelles opportunités de travail, comme gérant d'exploitation, gardien, technicien ou responsable de la conduite des machines. Les compétences requises pour ces nouveaux emplois demandent un certain savoir-faire, des connaissances techniques, pour gérer l'irrigation localisée, la fertigation, la taille, la conduite des tracteurs et autres machines agricoles, une bonne résistance physique pour supporter de lourdes tâches, etc. Ces qualités et compétences sont plutôt attribuées aux hommes qu'aux femmes. Ces compétences soi-disant masculines justifieraient des salaires plus élevés pour les ouvriers de 30 à 50% par rapport aux salaires des ouvrières (Ibidem).

Les ouvrières se trouvent non seulement à la strate la plus basse de cette nouvelle organisation du travail agricole, mais elles trouvent aussi peu de possibilités d'évoluer dans la hiérarchie ouvrière.

Normes socio-culturelles de genre et la difficulté de combiner travail agricole et féminité

Le nouveau modèle hiérarchisé de la main d'œuvre agricole se base sur les normes socio-culturelles structurées selon le genre en les reproduisant tout en les modifiant. Ces normes divisent les activités selon le genre, tout en définissant les comportements appropriés pour les hommes et les femmes. Lors de nos entretiens, les responsabilités des hommes et femmes ont souvent été évoquées dans les discours de nos interlocuteurs. Ainsi, le modèle de l'homme rural « *serait d'accomplir le rôle de chef de famille entretenant sa famille financièrement* », mettant ainsi en valeur sa masculinité. Celui qui ne remplit pas ce rôle est mal considéré dans la société. Le propos suivant d'une jeune femme ouvrière en témoigne : « *Cela n'a pas d'importance où mon mari travaille, mais le plus important est qu'il ait un travail et une rentrée d'argent honorable* ». À cet égard, une femme, notamment si elle est mariée, qui s'engage dans un travail rémunéré suscite forcément des interrogations concernant la capacité de son mari à entretenir sa famille.

Les pratiques et identités féminines se développent et se transforment en relations avec les pratiques et les identités masculines. Une femme rurale est ainsi responsable du bon fonctionnement de son foyer qui correspond à son espace privé. Sa mobilité est restreinte et très contrôlée (Harras,

1996 ; Belarbi, 1995). De nombreuses femmes interrogées assument fièrement leurs tâches domestiques ainsi que toutes les activités s'exerçant autour de la maison, comme l'élevage et l'entretien d'un potager. Ces activités sont considérées comme un prolongement des tâches domestiques. En s'engageant dans ces tâches, elles s'affirment en tant que femmes rurales et reçoivent un prestige social. Elles sont considérées, comme l'a évoqué une jeune femme lors d'un entretien, comme « *des femmes qui travaillent dur, et qui ne sont pas paresseuses* ».

A l'opposé d'une femme rurale travaillant dans, ou proche, de sa maison il y a la femme qui travaille à l'extérieur. Les femmes interviewées qui s'engagent dans des activités domestiques autour de la maison, considèrent le travail à « l'extérieur », dans les champs, négativement ainsi le montre le témoignage suivant : « *Ces femmes travaillent dur et cela ne vaut rien. La couture ou la tapisserie, c'est beaucoup mieux. C'est propre, tu n'as pas besoin de travailler sous le soleil tapant. Ces femmes doivent en plus cacher leur visage pour ne pas être reconnues* ».

De tels propos contribuent à former des valeurs en déterminant le travail de la femme rurale idéale et l'espace qu'elle devrait occuper. Ceci est illustré par le témoignage suivant d'une ouvrière divorcée expliquant comment son travail est perçu par la société : « *Ils disent que je vais me prostituer (tefssed) ailleurs, notre société est cruelle... Ce sont surtout les voisins, car ce sont eux qui me voient sortir. Ils disent que je me tourne vers la rue et que je pars voir d'autres hommes* ». Contrairement à l'idéal-type d'une femme rurale, la femme ouvrière part travailler ailleurs pour subvenir à ses besoins matériels et/ou de sa famille. Par conséquent, elle sort de l'espace « privé » où règne un contrôle social et transgresse ainsi les normes socio-culturelles.

L'identité de la femme rurale est associée à d'autres catégories identitaires comme le statut matrimonial, l'âge ou le cycle de vie, et la catégorie socio-économique à laquelle elle appartient (Bossenbroek et Zwarteveen, 2018 ; El Harras, 2000). Chaque catégorie est accompagnée de règles de conduite bien précises. Une femme mariée est généralement responsable du bon fonctionnement de son foyer et ne s'engage pas dans un travail rémunéré en dehors de sa maison.

Une jeune fille qui n'est pas encore mariée est soumise à un code de comportement un peu différent. Celle-ci est contrôlée de près, elle doit éviter tout commérage inapproprié qui pourrait la faire passer pour « *une fille facile* » ou « *une fille qui a beaucoup de petits amis* ». Plusieurs jeunes filles avec qui nous sommes entretenues se plaignaient d'être tout le temps surveillées par leur père ou leurs frères.

Il en est de même pour les femmes divorcées. Pour ces dernières, ayant perdu déjà leur virginité, leur statut est plus critiqué que celui d'une femme célibataire. Pour les veuves, le voisinage a pitié d'elles et de leur triste destin. Toutefois, il surveille leurs sorties et leur comportement. Ceci pousse certaines à s'autocensurer et à avoir une conduite tout à fait conforme aux normes sociales (Naamane-Guessous, 2007, p. 157). Dans un tel contexte, un faux pas éveille facilement des jugements normatifs durs et des commérages.

Les valeurs et normes qui définissent les identités rurales dominantes sont portées par les commérages et les rumeurs qui circulent autour des

ouvrières. Les agriculteurs ou *cabrans*⁶ font régulièrement référence à celle-ci en disant que ce sont des jeunes femmes ayant un comportement illicite. Un *cabran* explique que : « *Les filles ont des relations sexuelles avec les garçons hors mariage. Si une fille tombe enceinte, elle part au « moqef » chercher du travail pour subvenir aux besoins de son enfant puisque elle ne peut pas retourner chez ses parents. Certaines filles deviennent dépendantes du travail au « moqef », elles se marient pendant six mois puis divorcent et restent sur place. Elles travaillent alors dans l'agriculture ou se prostituent. Ta-teltajaâ l-chari3 [littéralement – elle se tourne vers la rue]* ».

À d'autres occasions, les ouvrières étaient considérées comme « *des femmes qui font tourner la tête des agriculteurs* », ou encore comme des femmes qui fuient leur situation et leur origine *haribet*. Ce terme était particulièrement utilisé pour les femmes venant d'autres régions du Maroc. Mais *haribet* a aussi une autre connotation et suppose une proie facile. On leur donne la réputation de « *voleuse de maris* » comme l'illustre le témoignage suivant d'un *cabran*: « *Elles s'enfuient pour chercher du travail et être libres [haribet]. Certaines sortent de chez elles avec leur foulard et leur djellaba. Dès qu'elles s'éloignent un peu, elles les troquent contre un pantalon. Ainsi elles peuvent faire ce qu'elles veulent sans être reconnues. Elles vivent en liberté.* »

Ces récits contrastent beaucoup avec nos propres observations et expériences. Bien que certaines femmes puissent avoir un comportement considéré comme illicite selon les normes locales, de nombreuses histoires et réalités sociales contraignent en fait certaines femmes à travailler comme ouvrière agricole. Par exemple, des femmes mariées courageuses

dont le mari est malade, d'autres dont le mari gaspille tout son argent dans les cafés, voire dans le tabac, étant donc incapable de prendre en charge sa famille, des veuves avec enfants parfois même âgées, qui travaillent dur. Certaines femmes essaient de trouver un travail pour éviter que leur fille ne doive « *se tourner vers la rue pour gagner de l'argent* », comme l'ont indiqué plusieurs ouvrières veuves lors de nos entretiens. Il y a aussi des femmes divorcées qui louent une chambre dans un petit centre agricole pour gagner leur vie afin de pouvoir entretenir leurs enfants et leur donner un meilleur avenir, ou encore des jeunes filles célibataires qui se lancent dans le travail agricole rémunéré pour pouvoir subvenir aux besoins de leur famille ou soutenir financièrement leur mère divorcée et apporter un plus à la vie quotidienne.

Cependant, quelle que soit la situation ou la raison qui mène ces femmes à travailler et quelque soit leur comportement, des rumeurs et des histoires les accompagnent, les dépeignant comme étant indécentes, et remettant en question leur vertu féminine et leur mœurs sexuelles ou bien comme l'exprime Mernissi, « *il suffit qu'une femme se comporte mal afin qu'ils [hommes et femmes] puissent dire que toutes les femmes se comportent mal* » (1982, p. 75).

Ainsi, pour une femme rurale, combiner une vie respectueuse avec une activité agricole rémunérée à « *l'extérieur* » n'est pas évident. Cela nécessite une action ou un discours bien spécifique afin de jongler habilement entre les pratiques quotidiennes et les attentes de la société rurale. Dans la partie suivante, nous illustrons comment les ouvrières

⁶ Ceci veut dire caporal en Arabe. Le caporal, généralement un homme, supervise le travail des ouvrières et des ouvriers sur une exploitation agricole (voir Chattou, 2019).

développent différents registres afin de légitimer leur travail comme ouvrière agricole. Nous citerons quatre exemples.

1) Se légitimer en masquant l'activité d'ouvrière agricole

Certaines femmes cachent le fait qu'elles travaillent comme ouvrière agricole. Elles dissimulent leur travail au regard de leur communauté, ou mettent en avant d'autres activités féminines plus valorisantes. L'exemple de Hadda⁷, 45 ans, l'illustre bien. Elle dissimule ses activités en se présentant en tant que femme au foyer en charge du bon fonctionnement de son ménage. Lors de nos premiers entretiens avec Hadda, à la question de son emploi du temps, elle nous expliquait qu'elle se consacrait à la cuisine, au ménage, et qu'elle « *n'avait jamais travaillé à l'extérieur après son mariage* ». Elle nous confiait que son mari et son fils travaillaient dans le secteur agricole sans spécifier leurs emplois précis.

Quelques semaines plus tard, aux alentours de 17h, nous l'avons croisée par hasard sur un chemin proche de sa maison. Elle avait le visage voilé ne laissant voir que ses yeux. À la main, elle avait un grand sac rempli d'oignons. Son apparence était l'apparence caractéristique des femmes ouvrières de la région qui reviennent après une journée de travail avec quelques légumes que l'agriculteur leur a donnés en plus du salaire. Hadda nous a salué brièvement en expliquant que son mari était malade et n'était pas capable de travailler. Après plusieurs visites (8 en tout) Hadda nous a confié que bien que son mari soit aussi un ouvrier agricole, il dépensait tout son argent au café et pour acheter des cigarettes. Ceci expliquait pourquoi il n'était pas en mesure de prendre en charge financièrement sa famille, amenant Hadda à sortir travailler. Son fils de 22 ans travaillait aussi comme

ouvrier agricole et contribuait aux dépenses du foyer. Sa fille de 16 ans allait à l'école.

Hadda préfère s'identifier comme « femme au foyer » entretenue par son mari et maintenir ainsi une image respectueuse de sa famille et de son mari. Être une femme au foyer prise en charge par son mari s'avère être le modèle culturel souhaité et par lequel Hadda est susceptible de recevoir de la reconnaissance sociale. En se comportant ainsi, Hadda cache en plus le fait que son mari gaspille son argent et n'est pas capable d'entretenir sa famille. Elle conserve ainsi sa fierté et son honneur.

2) Se légitimer en agissant de manière altruiste

Différentes ouvrières légitiment leurs activités en présentant le travail agricole comme l'extension logique de son rôle de mère ou de fille qui entretient ses parents.

Par exemple, Aziza⁸, âgée de 45 ans et veuve depuis 10 ans, mobilise d'une manière stratégique son identité de bonne mère aimante et attentionnée pour renégocier son statut socio-économique d'ouvrière. Lors du décès de son mari, ses 5 enfants étaient trop jeunes pour travailler. Angoissée de ne pas avoir suffisamment d'argent pour « joindre les deux bouts », elle a été forcée de trouver un travail. Elle a commencé à travailler comme ouvrière sur des grandes exploitations proches du douar où elle habite.

Le travail agricole lui donne la possibilité de générer un revenu et de subvenir aux besoins de ses enfants. Aziza explique aussi que le travail lui permet d'échapper aux médisances des voisins prouvant qu'elle ne gagne pas son argent de manière déshonorante : « *La femme divorcée est*

⁷ Tous les noms propres utilisés dans cet article ont été changés pour garder l'anonymat des personnes interviewées. Le cas de Hada a été aussi décrit dans Bossenbroek et al. 2015.

⁸ Le cas d'Aziza a été aussi décrit dans Bossenbroek et al. (2015).

différente de la femme mariée. Les gens disent hadi berajel [celle avec mari] ou hadi hajjela [celle qui n'a pas d'attache familiale]. Si elle est veuve et qu'elle reste à la maison, ils penseront du mal d'elle, même si elle a un fils en âge de se marier. Même moi qui suis veuve, si je ne travaille pas ils vont dire que je gagne ma vie d'une autre manière. C'est la mentalité marocaine. Même s'il n'y a rien, les gens me prennent pour une femme divorcée. »

Le cas d'Aziza indique que les ouvrières peuvent être perçues différemment. Le terme *hadi hajjela* comporte une connotation négative et peut être utilisé aussi comme une insulte. Aziza explique que malgré son statut de veuve et son âge, et bien qu'elle ait un fils en âge de se marier (ce qui devrait lui conférer du respect), elle ne peut rester à la maison pour ne pas entretenir les commérages des voisins. En travaillant, elle s'assure un statut honorable : celui de veuve et mère assumant la charge de cinq enfants.

Aziza parle de son quotidien et d'elle-même mais rarement de son travail. Elle préfère plutôt parler de ses enfants, leur avenir, du souhait de marier sa fille, de sa passion pour la cuisine et d'essayer de nouvelles recettes. Elle se réjouit aussi de faire des aménagements dans sa maison afin de la rendre chaleureuse. Comme Aziza nous l'explique, elle s'identifie comme mère travaillant afin de pouvoir subvenir au besoin de ses enfants et de pouvoir leurs donner « *un meilleur avenir* ». Pour elle, le travail est l'extension logique de son rôle et de ses responsabilités de mère ; il fait partie de ses tâches et est une preuve de l'amour qu'elle porte pour ses enfants, les protégeant « *d'un environnement dur et hostile* ».

Plusieurs femmes divorcées avec qui nous sommes entretenues utilisaient aussi ce même registre en présentant le travail comme une obligation en tant que mère. Pour elles, le travail est une nécessité afin d'entretenir leurs parents âgés n'ayant plus la capacité de travailler, et

leurs enfants. Mouna (26 ans), après son divorce, fut forcée de revenir à la maison parentale accompagnée de son fils de 4 ans. Lorsque nous lui avons demandé pourquoi elle avait commencé de travailler dans l'agriculture, elle a répondu « *mes parents sont trop âgés. Je dois travailler pour nourrir ma famille et mon fils* ». Puis elle a poursuivi en racontant que son ex-mari avait suffisamment d'argent, mais qu'il ne voulait pas dépenser un sou pour son fils. Elle devait subvenir à tous les besoins : nourriture, entretien du logement, vêtements et éducation. Par ailleurs, elle précise que ses deux frères travaillaient aussi comme ouvriers agricoles mais ils préféraient dépenser leur argent à des biens personnels sans contribuer aux besoins de la famille. Elle insiste donc sur l'importance de son salaire pour pouvoir entretenir la famille. Ainsi, Mouna tout comme Aziza, ne négocient pas seulement leur identité d'ouvrière, mais le fait de travailler leur donne aussi la possibilité de négocier leur statut matrimonial et de ne pas être désignées comme divorcées ou veuves.

Toutefois, présenter son travail comme un prolongement logique du rôle de mère, n'est pas une stratégie que les jeunes femmes célibataires peuvent adopter. Ces dernières ont plutôt tendance de se présenter comme « *bosseuses* » dont le travail est indispensable pour entretenir les parents, la mère célibataire, ou les frères et sœurs. En général, la première raison qu'elles évoquent pour justifier leur travail est le fait qu'elles doivent subvenir aux besoins de leurs parents.

En plus de ces raisons, certaines admettaient qu'elles avaient aussi d'autres raisons personnelles qui les poussent à travailler. Zoubida, 28 ans, nous a expliqué par exemple qu'elle donnait la partie principale de son revenu à sa famille. Son père est un berger qui travaille aussi sur des exploitations avoisinantes mais ne gagne pas suffisamment d'argent pour pouvoir entretenir ses quatre enfants et sa femme. Zoubida, qui est l'ainée, travaille

avec sa sœur cadette alors que ses frères n'ont que 12 et six ans. À l'âge de 13 ans, Zoubida a commencé à travailler « *afin de pouvoir subvenir aux besoins de mes parents et pour assurer les besoins de ma famille* ». Elle expliquait que l'année précédente elle avait pris un micro-crédit pour pouvoir acheter une vache. Celle-ci avait eu un veau qu'elle décida de vendre. Avec l'argent gagné, elle acheta un lopin de terre de 360 m² sur lequel elle prévoyait de construire une maison pour sa famille.

Des arguments altruistes similaires ont aussi été avancés par Fatima Zohra, une autre jeune ouvrière âgée d'une vingtaine d'années : « *J'ai commencé à travailler avec mes deux sœurs pour entretenir mon père, qui est en prison depuis 15 ans, et afin de pouvoir lui donner un peu d'argent de poche pour qu'il puisse acheter des cigarettes et d'autres choses dont il a besoin. Je donne le reste de mon salaire à ma mère qui est divorcée et qui travaille de temps en temps dans l'agriculture. Avec le reste, je m'achète du maquillage ou des habits* ».

Les pères acceptent souvent l'argent de leurs filles avec réticence car cela laisserait penser qu'ils ne sont pas capables d'entretenir leur famille. Cela aurait un impact négatif sur leur masculinité. Toutefois, les mères, vivant en marge de la pauvreté leur reprochent moins, ces revenus étant indispensable pour la survie de la famille.

3) Se légitimer en créant un nouvel espace

Toutes les femmes avec qui nous nous sommes entretenues légitiment leur activité d'ouvrière en réinventant l'interférence entre espaces privé et public. Ainsi, elles créent autour d'elles une sphère privée et de contrôle social afin que ses comportements soient conformes aux normes sociales selon le genre.

Pour cela, les femmes déploient différentes méthodes. Premièrement, elles étendent l'espace privé en travaillant ensemble avec des voisins, voisines et parfois des membres de leur famille. Par exemple, au lieu d'aller seule au *moqef*, elles s'y rendent en petit groupe. Une fois arrivées, elles restent ensemble, attendant de trouver un travail pour la journée et ne se mélangeant pas avec d'autres ouvriers ou ouvrières. Arrivées sur l'exploitation, elles continuent de veiller les unes sur les autres. De tels groupes fondés sur des liens de parenté et de voisinage forment une stratégie afin d'étendre le contrôle social au-delà de la maison et de l'espace « domestique ». Cela leur donne aussi plus de possibilités d'échange, de relations sociales et des conditions de travail plus supportables. Cela leur ouvre également la possibilité de s'introduire dans l'espace public sans que leurs parents ne se soucient trop du « *qu'en dira-t-on* » et que les villageois ne se lancent dans des commérages.

Les femmes peuvent aussi choisir de travailler sur les terres limitrophes de leur maison ou de leur douar, appartenant à des membres de la famille ou de la communauté, ce qui leur permet d'élargir le contrôle et la protection sociale. Fatima-Zahra, 28 ans, en témoigne : « *Au début, mon père ne voulait pas que je sorte travailler. J'ai commencé à travailler en cachette. Au bout d'une semaine, il l'a découvert. Toutefois, il sait que je travaille avec mes tantes sur les terres limitrophes de notre maison. Du coup, il a fini par accepter* ».

Aussi Zineb, 28 ans, travaille sur l'exploitation d'un cousin éloigné, située à 20 kilomètres de chez elle. En décrivant ses activités professionnelles et l'exploitation, elle rapporte que « *c'est une ferme respectable, il n'y a pas de bêtises, ni de problèmes. Je me sens à l'aise quand je travaille là-bas* ». Sa voisine travaille dans la même ferme, elle ajoute à propos du cousin éloigné propriétaire des terres sur lesquelles elles travaillent qu' « *il nous*

considère comme des sœurs. Je ne travaille que là-bas. Dans les autres fermes, les femmes se font souvent harceler. Mais moi, je n'ai jamais vécu cela, cela n'arrive pas là où je travaille ».



Photo 2 : Deux ouvrières dans le *moqef* d'Ain Taoujtate, qui portent le foulard d'une telle manière que seuls leurs yeux sont visibles

Une autre méthode qu'utilisent les femmes afin de renégocier l'espace public est la manière dont elles portent le voile. Comme nous l'avons décrit au début de cet article, les femmes ouvrières portent un voile épais et opaque, ne laissant apparaître que leurs yeux (photo 2). Les femmes avec qui nous avons discuté nous expliquaient qu'elles faisaient cela afin de se protéger du soleil, de la poussière et des pesticides. Cependant, beaucoup de femmes disaient aussi qu'elles portaient le voile de cette manière afin de « *rester anonymes* ». En voilant leur visage ainsi, elles se cachent du regard de la société et elles ne révèlent rien de leur identité. Cette pratique

de porter le voile a ainsi pour objectif de transposer l'espace privé à « l'extérieur » et cela leur permet de s'aventurer là où elles n'iraient pas sans protection (Hesseni, 2000). Grâce au voile, les ouvrières ont accès à des domaines de l'espace public qui leurs était traditionnellement inaccessibles accroissant ainsi leur liberté de mouvement d'une manière considérable (Ibid.).

4) Se légitimer en se distanciant des abus sexuels et verbaux et en se présentant en tant que femme sérieuse

Les ouvrières rapportent indirectement les nombreux cas d'abus sexuels et verbaux ainsi que les harcèlements physiques de la part d'ouvriers, d'agriculteurs, ou de « *caporaux* ». Lorsque nous avons posé la question directement aux ouvrières, elles nous répondaient qu'elles n'avaient jamais vécu une telle chose ou bien contournaient la question. Pourtant de nombreuses ouvrières nous en parlaient tout en disant que cela arrivait mais à d'autres, pas à elles.

Par exemple, les femmes qui travaillaient sur les exploitations appartenant à la famille ou à la communauté affirmaient « *que les femmes qui travaillent dans le moqef font face à de tels problèmes* ». Alors que les femmes du *moqef* nous disaient qu'elles n'avaient jamais eu de telles expériences car « *elles se respectent* », « *elles se comportent correctement* », et « *sont sérieuses* ». Affirmer un comportement correct est important afin de pouvoir se distancier d'une conduite immorale.

Au cours de multiples visites et en arrivant à créer une relation de confiance et d'intimité, nous avons pu réussir à recueillir différents témoignages illustrant l'atmosphère générale dans laquelle les femmes travaillent. Zohra

par exemple, a commencé à travailler lorsque son mari s'est retrouvé malade. Lors de nos premiers entretiens, elle racontait fermement qu'elle n'avait jamais été agressée. Toutefois, lorsque nous lui avons demandé si elle serait d'accord pour laisser travailler sa fille de 17 ans, elle a affirmé que non en ajoutant : « *Les jeunes filles se font harceler sexuellement par des collègues, des gérants, ou des corporaux. Elles ne portent pas plainte car leur réputation est en jeu* ». Zohra insistait qu'elle n'avait jamais vécu de telles expériences car « *je me comporte correctement et je ne rigole pas avec les hommes* ».

D'autres femmes expliquaient que les filles victimes d'harcèlements sexuels sont crédules et naïves ou bien cherchent à gagner un peu plus d'argent. Pour contrer cette image, elles auto-qualifiaient leur propre comportement et attitude comme « *sérieuse* », « *respectueuse* », et « *digne* ». Un autre témoignage illustre ces faits: « *Je n'ai jamais eu de problème, ni avec les ouvriers, ni avec les agriculteurs. Moi, je ne parle pas avec eux, je ne rigole pas avec eux, et je ne dépasse jamais le stade du respect. Il ne faut pas se familiariser avec eux.* » Une autre ouvrière confirme : « *Personne ne nous ennuie. Généralement, si la femme se respecte, les gens vont la respecter* ». Ces témoignages mettent en évidence l'importance pour les femmes ouvrières de mettre en avant leur chasteté et leur intégrité morale.

Ceci est tellement important que peu de femmes, voire aucune, admettront avoir vécu une forme d'agression, puisque cela remettrait en question leurs vertus. L'appréhension de Zohra de laisser sa fille travailler illustre bien que le harcèlement sexuel fait part de la réalité des ouvrières. Quand cela arrive, c'est difficile, voire impossible pour les femmes qui le subissent d'en parler, de l'avouer et de porter plainte, par crainte d'être jugées par leur famille et la société en général.

Discussion

Paul Pascon et Mohammed Ennaji écrivaient dans les années 80 dans leur ouvrage « *Les paysans sans terre au Maroc* » que « *dans certaines régions, comme le Haouz, on fait appel même à la main d'œuvre féminine urbaine, étant donné qu'à la campagne elle n'est pas encore présente en abondance sur le marché du travail du fait des tabous existants* » (1986, p. 58). Aujourd'hui cette réalité a totalement changé et la participation des femmes rurales dans le travail agricole rémunéré est devenue une réalité de tous les jours. Le nombre important des femmes que nous avons observé dans les *moqefs*, plus important que celui des hommes, en témoigne également.

Toutefois, la situation professionnelle de ces femmes est souvent précaire et beaucoup travaillent sans contrat et sans sécurité sociale. En discutant avec elles de l'amélioration de leur situation, les avis ne sont pas uniformes. Certaines aimeraient bien travailler dans des grandes fermes avec des contrats à longue durée et une couverture sociale comme l'indique Fatiha : « *L'avantage c'est de travailler en permanence, tu ne reviendras jamais – du moqef – sans travail. C'est plus stable, tu as un contrat. Il y a des règles qui contrôlent le travail dans les fermes, c'est comme si tu travailles dans l'Etat. Tu n'auras jamais peur de ne pas avoir tes droits ou de ne pas être rémunérée à temps. Dans les fermes, il n'y a pas cette instabilité du moqef, si tu travailles ou pas, si quelque chose t'arrive. Dans le moqef, qui va défendre tes droits ?* ».

D'autres ouvrières, au contraire, préféreraient travailler à travers le *moqef*, pour des raisons financières et pour l'organisation du temps de travail. Par exemple, certaines expliquaient que lors des périodes de pointe elles

peuvent négocier le montant de leurs salaires qui peut alors atteindre le montant de 200 à 250 DH par jour. Un autre grand avantage serait de recevoir leur salaire directement après leur journée de travail. D'autre part, en particulier les femmes « cheffes de foyers » ajoutent que le travail au *moqef* offre plus de liberté permettant de combiner plus facilement le travail rémunéré, les tâches domestiques et l'éducation des enfants.

Toutefois, formaliser le travail ne solutionnera pas tous les problèmes auxquels les ouvrières sont confrontées au quotidien, comme l'insécurité des transports pour laquelle les ouvrières soulignent les infractions fréquentes du code de la route, les véhicules dangereux et non conformes au transport de personnes, les « entassements » d'ouvriers et d'ouvrières ayant pour conséquences des attouchements sexuels non souhaités, etc. D'ailleurs, cela s'illustre très bien dans les cas fréquemment rapportés par la presse marocaine de différents accidents de route, parfois mortels, dont les victimes sont des ouvriers et ouvrières transportés collectivement.

Aujourd'hui, la discussion des conditions de travail des ouvriers agricoles en général, et des ouvrières en particulier, devrait être mise sur l'agenda public. D'autant plus que les différentes conditions précitées n'améliorent pas la perception des femmes par rapport à leur propre travail ni à la perception que leur entourage a sur elles. Travailler dans des conditions où les droits des travailleuses sont respectés améliorerait leurs vécus et rendrait visible l'impact de cette frange de la société sur le développement agricole du pays.

Cela impliquerait une amélioration des conditions de transport collectif des ouvriers. Le respect du code de la route par les transporteurs n'en serait qu'une composante, celui des normes de sécurité est primordiale notamment lors de grandes distances pour se rendre sur les exploitations agricoles.

En ce qui concerne le salaire, la discrimination devrait laisser place à une meilleure application du code du travail qui stipule que femmes et hommes devraient recevoir le même salaire pour une activité identique. En cela, il faudrait aussi s'assurer de l'application du salaire minimum agricole garanti (SMAG), d'autant que cette discrimination touche les profils les plus vulnérables tels que les femmes âgées et veuves.

Enfin, on peut évoquer la nécessité de disposer, notamment au sein des *moqefs*, d'associations, voire de syndicats qui pourraient offrir une protection aux femmes en étant à leur écoute et en proposant de les accompagner dans des cas de conflits de travail ou d'harcèlement. D'ailleurs, malgré l'effervescence du nombre d'associations et le développement de la société civile dans le monde rural au Maroc, très peu de structures propose des actions au profit des femmes rurales ouvrières. Toutefois, dans la région de Larache, nous avons observé qu'au niveau d'un *moqef*, un homme nommé « Bachir » intervient lors de conflits de paiement entre des ouvriers et ouvrières et les agriculteurs. Cependant, certaines ouvrières de ce même *moqef* ont confié ne pas pouvoir partager leurs expériences d'harcèlements et problèmes personnels avec cette personne. Ce qui renvoie à la nécessité de créer pour les ouvrières agricoles des structures de soutien avec des personnes (dont des femmes) spécialisées.

Conclusion

En mettant les expériences des ouvrières au cœur de l'analyse, cet article interroge comment l'activité rémunérée des ouvrières contribue à une renégociation de l'ordre social dominant. Aujourd'hui, les ouvrières

forment la main d'œuvre dominante. Toutefois, bien qu'elles contribuent massivement au développement agricole, elles sont réticentes à s'identifier avec leurs activités agricoles. Ceci est dû aux normes socio-culturelles de genre renforcées par le commérage. Ainsi, pour une femme rurale, combiner une vie respectueuse avec une activité agricole rémunérée à « l'extérieur » n'est pas évident.

Afin de pouvoir sortir travailler tout en gardant une image respectueuse, elles développent différents registres de légitimation. En faisant ainsi, elles deviennent des actrices qui ne sont pas seulement confinées à la sphère domestique et à la reproduction. Ainsi, le travail contribue à la transformation de destins socio-économiques féminins dans le monde rural, même si les différents registres de légitimation développés reposent en même temps sur les normes socio-culturelles existantes.

De nouvelles subjectivités émergent qui sont hybrides, et où le travail contribue à une certaine autonomisation par rapport à toute sorte de dépendance économique de la femme vis-à-vis de sa parentèle masculine ou de son mari comme l'illustre ce dernier témoignage : « *Le travail m'a poussée à demander le divorce. Au moins, j'avais un revenu. Maintenant je suis 'un homme'. Je mets mon jean et je sors à l'extérieur pour travailler. Je suis aussi la femme qui s'occupe du ménage et de la maison* ».

Toutefois, ces nouvelles subjectivités et trajectoires d'autonomisation sont loin d'être idylliques et ne doivent pas atténuer une réalité beaucoup plus sombre d'extrême pauvreté pour les ouvrières âgées et veuves qui ne trouvent pas chaque jour un emploi au *moqef*, des femmes battues, des femmes violées, des femmes célibataires devant assurer l'avenir de leurs jeunes enfants et toutes celles dans des situations déchirantes qui nous ont confié leurs témoignages.

Pour en savoir plus

Belarbi A, (Eds.) 1995. *Femmes rurales*. Casablanca: Editions Le Fennec.

Bereni L, Chauvin S, Jaunait A, Revillard A, 2016. *Introduction aux études sur le genre*. Louvain-La-Neuve : De Boeck Supérieur.

Bossenbroek L, Zwarteveen M, 2018. New spaces for water justice? Groundwater extraction and changing gendered subjectivities in Morocco's Saïss region. In Boelens R, Perrault T, Vos J (Eds.) *Water Justice*. Cambridge University Press.

Bossenbroek L, Kuper M, Zwarteveen M, 2017. [Sour grapes: Multiple enclosures of ground water in the region of the Saïss in Morocco](#). In: Venot JP, Kuper M, Zwarteveen M (Eds.) *Drip Irrigation: Untold Stories of Efficiency, Innovation & Development*. Earthscan.

Bossenbroek L, 2016. [Behind the veil of agricultural modernization : gendered dynamics of rural change in the Saïss, Morocco](#). Wagenigen, Den Haag.

Bossenbroek, L, Errahj M, El Alime N, 2015. Les nouvelles modalités du travail agricole dans le Saïss au Maroc. L'émergence des inégalités identitaires entre l'ouvrier et l'ouvrière. In: Dupret B, Rhani Z, Boutaleb A, Ferrié JN (Eds.) *Le Maroc au Présent. D'une époque à l'autre, une société en mutation*, 365-374. Rabat: Edition Centre Jacques-Berque & Fondation du Roi Abdul-Aziz:.

Butler J, 1990. *Gender Trouble: Feminism and the subversion of identity*. London and New York: Routledge.

Chattou Z, 2019. [La gestion « caporaliste » du travail salarié agricole dans l'agriculture capitaliste au Maroc](#). *Alternatives Rurales*, 7.

Harras El, M. 2000. Féminité et Masculinité dans la société rurale Marocaine : Le cas d'Anjra. In: R. Bourqia, M. Charrad et N. Gallagher (Eds.) *Femmes culture et société au Maghreb I : Culture, Femme et Famille*. 2ième édition, Afrique Orient.

Hesseni, L. 2000. « Signification du voile au Maroc. Tradition, protestation ou libéralisation », In: R. Bourqia, M. Charrad et N. Gallagher (Eds.) *Femmes culture et société au Maghreb I : Culture, Femme et Famille*. 2ième édition, Afrique Orient.

Mahdi, M. 2005. *Agriculteurs citadins*. Meknès: Université Moulay Ismail.

Mernissi F, 1982. *Women and the Impact of Capitalist Development in Morocco: Part I*. Feminist Issues Fall: 69 – 104.

Naamane-Guessous S, 2007. *Au-delà de toute pudeur: la sexualité féminine au Maroc*. Casablanca: Éditions Eddif.

Nieto JM, 2012. « Faut-il des mains de femmes pour cueillir les fraises ? » *Dynamique de la gestion de la main-d'œuvre et du travail dans le secteur fraisier du périmètre irrigué du Loukkos (Maroc)*. Les Etudes et Essais du Centre Jacques Berque N° 11 – Décembre (Rabat – Maroc).

Oxfam, 2014. [La protection sociale, Le début de la dignité! Amélioration des conditions de travail des femmes travailleuses dans le secteur des fruits rouges au Maroc](#). Rabat, Maroc.

Pascon P, Ennaji M, 1985. Les paysans sans terre au Maroc, In: *Etudes et recherches interdisciplinaires pour le développement rural*. Rabat, Maroc : Institut agronomique et vétérinaire Hassan II.

Thérroux-Séguin J, 2016. From Empowerment to Transformative Leadership: Intersectional Analysis of Women Workers in the Strawberry Sector of Morocco., In Fletcher AJ, Kubik W (Eds.) *Women in Agriculture Worldwide Key issues and practical approaches*, p 209 – 225. Routledge: Oxon, New York.